à fait exact. Toutefois, si le gouvernement, dans sa sagesse, se décidait à présenter, avant la fin de la session, une mesure législative ou un poste dans les prévisions de dépenses en vue de verser une partie des subventions, rien n'empêcherait les chemins de fer de les utiliser, non pas aux fins recommandées par M. MacPherson mais, comme mon ami le député de Laurier l'a dit, afin de combler le manque à gagner occasionné par le relèvement des salaires. Mais au moins, le Parlement devrait savoir ce qu'on lui demande de faire et pourquoi on le lui demande.

Si le gouvernement songe à présenter une mesure législative en vue d'accorder une autre subvention aux chemins de fer, pourquoi ne l'a-t-il pas fait aujourd'hui? Au lieu de présenter deux mesures analogues, pourquoi n'en pas présenter une seule et régler le problème dès maintenant? C'est parce que le gouvernement, comme d'habitude, ne sait pas du tout comment régler le problème. Ou serait-ce parce qu'il veut attendre au dernier jour de la session, comme il l'a déjà fait, à chaque session depuis 1958, pour bien d'autres questions controversées, dans l'espoir de pouvoir faire passer la mesure sans qu'elle soit trop examinée et débattue? J'affirme, monsieur le président, que présenter ainsi cette mesure d'expédient qui a déjà été appliquée en 1959 et de nouveau l'année dernière-une mesure d'expédient qui devait s'appliquer jusqu'à la présentation du rapport MacPhersson-présenter de nouveau cette mesure, dis-je, tout en refusant de dire à la Chambre et au public quels sont ses plans, c'est une façon d'agir que je n'arrive pas à comprendre. Si le gouvernement n'a pas de respect pour la Chambre, il doit sûrement en avoir pour le pays. Il me semble que nous avons bien le droit de savoir, à titre de représentants de la population, quels sont les projets du gouvernement en vue de remédier à ce problème urgent, grave et difficile.

Je veux dire un mot, un seul, des conséquences de la présente mesure par rapport à une promesse du présent gouvernement, promesse dont mon honorable ami de Grand-Falls-White-Bay-Labrador a donné lecture au comité. Cette promesse a été faite au plus fort des promesses du mois de mai 1957 que les honorables vis-à-vis voudraient bien oublier; ils n'aiment pas qu'on en parle.

L'hon. M. Fulton: Nous n'y voyons pas d'objection. Nous les avons presque toutes remplies.

L'hon. M. Pickersgill: Il s'agit des fameuses résolutions de l'Atlantique...

Une voix: Il faut bien vous laisser quelque chose à dire.

L'hon. M. Pickersgill: ...qui, comme l'a dit mon ami de Grand-Falls-White-Bay-Labrador, sont bordées de noir et bleu et assez mal en point.

L'hon. M. Fulton: C'est vous qui êtes mal en point. Vous l'oubliez.

L'hon. M. Pickersgill: Le député paraît plus chagriné que moi. Pour quelqu'un qui est censé souffrir de contusions, je mesurerais ma bonne humeur à la sienne n'importe quand!... (Exclamations)

L'hon. M. Chevrier: Soyez moins piquant!

L'hon. M. Pickersgill: Quand vous m'écouterez, monsieur le président, dès que vous pourrez m'écouter de nouveau, monsieur le président...

M. Ricard: Quand le député de Laurier cessera de faire du bruit.

M. le président: Je tiens à dire au député que j'ai entendu tout ce qu'il a dit.

L'hon. M. Pickersgill: Ce n'était pas un reproche, Votre Honneur. Je pensais que votre attention était distraite par nos vis-à-a-vis... (Exclamations)

M. le président: A l'ordre!

L'hon. M. Pickersgill: Je reviens à l'engagement solennel que nos vis-à-vis ne tiennent pas à m'entendre lire:

Nous sommes tenus par l'engagement initial pris à l'égard du peuple, lors de la Confédération, savoir celui de redresser le tarif-marchandises...

Je souligne ces mots: «celui de redresser le tarif-marchandises»,

...et d'assurer des moyens de transport de façon que la situation géographique ne soit pas préjudiciable à nos producteurs et ne constitue pas un obstacle à leur pénétration sur les marchés nationaux.

J'admets que le mot «redresser» est équivoque. Je ne sais pas s'il a été mis là pour donner à messieurs les ministres une échappatoire, mais tous les gens des provinces de l'Atlantique qui ont lu cela ont pensé que si le tarif-marchandises était redressé, il ne serait pas haussé. Je crois vraiment qu'ils ont été portés à croire et ont de fait cru—s'ils y ont cru et je crains que ce soit le cas de nombre d'entre eux—que cela signifiait une réduction du tarif-marchandises.

M. MacInnis: C'est quand même une lecture plus intéressante que ce que vous n'avez pu faire approuver. M. Walter Gordon vous a arrêtés.

L'hon. M. Pickersgill: Le député de Cap-Breton-Sud est en éruption, monsieur l'Orateur. Quand son éruption sera terminée, je continuerai. On se souviendra que la dernière mesure prise par le gouvernement précédent